

Mairie de PASSENANS	<b>Compte rendu du conseil municipal</b>	Mercredi 14 octobre 2020
<b>Présents :</b> Mme Marilyne BERGER, Mme Isabelle CUVILLIER, Mme Bénédicte MAURISSE, M. Daniel CHEBANCE, M. Pierre-Henry COULON, M. Pascal DECURNINGE, M. Yves FAIVRE, M. Xavier MAROTTE, M. Michel TROSSAT, M. François-Xavier VIARD, M. Jean Baptiste WARGNIER.		
<b>Secrétaire de séance :</b> M. Yves FAIVRE.		

**Le conseil municipal, légalement convoqué le huit octobre deux mille vingt, s'est réuni le mercredi quatorze octobre deux mille vingt.**

**Le quorum étant atteint, le maire, M. Michel TROSSAT, ouvre la séance à 20h00.**

#### **Ordre du jour :**

- **Approbation du précédent compte – rendu,**
- **Présentation GEMAPI et SPANC**
- **Tarif 2021**
- **Taux d'impôts**
- **Charges scolaires Ecole de Passenans**
- **Devis city stade et demande de subvention**
- **Devis parking et demande de subvention**
- **Devis aménagement secrétariat et demande de subvention**
- **Devis matériel Brun motoculture**
- **Devis élégage et abattage arbres Sentier des Sauges**
- **Passage piéton rue du Quart d'Avaux**
- **DM budgétaire**
- **Prix de vente terrain rue de la Fontaine**
- **Délibération cotisation SDIS**
- **Questions diverses.**

#### **1. Approbation du précédent compte rendu**

Le compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 9 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Présentation GEMAPI et SPANC**

Mme Ombeline GOEDERT présente les services GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Evolution du SPANC vers un service de vérification et de conseil adapté pour répondre aux besoins des usagers. Une campagne de visites des installations des habitations de Passenans sera programmée au printemps 2021.

#### **3. Tarifs 2021**

Concession cimetière (tombe) trentenaire	170 €		
Concession cimetière (columbarium) trentenaire	360 €		
Atelier distillation	La journée	50 €	
	La demi-journée	25 €	
Droit de chasse	160 €		
Location Chapelle (particulier ou association extérieure)	50 €		
Salle des fêtes (Grande Salle / Petite Salle) Habitants de Passenans Extérieurs Réunion en demi-journée	GS	GS + PS	+ Cuisine
	50 €	90 €	50 €
	100 €	180 €	100 €
	Moitié du tarif.		

Cautions Vaisselle	300 € + 150 € (entretien) 0.50 € / couvert + 2 € par article manquant.
Tables et bancs	10 € l'ensemble pour deux jours Gratuit pour les habitants de Passenans Caution : 50 € par table Caution : 25 € par banc
Mise à disposition de la Salle des fêtes pour les associations extérieures au village (mais apportant une animation culturelle ou sportive).	10 € par jour d'utilisation

### Adopté à l'unanimité

#### 4. Taux d'impôts

Taxe d'habitation : 9,15 %

Taxes foncier bâti : 15,42 %

Taxes Foncier non bâti : 30,38 %

**Les taux des taxes demeurent ainsi inchangées depuis 2014.**

### Adopté à l'unanimité

#### 5. Charges scolaires école de Passenans

Postes de dépenses	Montant
Fournitures scolaires	1 108,90 €
Fourniture d'entretien	854,82 €
Téléphone et internet	395,81 €
Désinfection COVID	1 367,10 €
Electricité	1 017,15 €
Eau	191,88 €
Chauffage	1 608,29 €
Salaires et charges femme de ménage	2 509,40 €
Frais de surveillance des enfants transportés	762,41 €
Maintenance copieur école	6,83 €
Extincteurs	456,11 €
Maintenance chaudière et réparation	285,48 €
Vidange fosse septique	224,00 €
Assurance	290,25 €
<b>TOTAL CHARGES SCOLAIRES (A)</b>	<b>11 078,43 €</b>
<b>Effectifs 2019-2020 (B)</b>	<b>21</b>
<b>CHARGE PAR ELEVE : A / B</b>	<b>527,54 €</b>

## Répartition des charges par commune :

	Nombre d'élèves	Redevance par commune
PASSENANS	3	1 582,63 €
MIERY	2	1 055,09 €
DARBONNAY	1	527,54 €
MENETRU LE VIGNOBLE	1	527,54 €
SAINT LAMAIN	4	2 110,18 €
SAINT LOTHAIN	10	5 275,44 €
	<b>21</b>	<b>11 078,43 €</b>

**Adopté à l'unanimité**

### 6. Devis city stade et demande de subvention

Plateforme multisport : Devis AMC diffusion : 33 708 €

Plateforme en enrobé : devis Tissot TP pour le support de 24 409 €

Soit un total d'environ 58 000 €.

Suite au souhait du Conseil Municipal d'obtenir d'autre devis, une demande sera faite à la société TLM pour la plateforme en enrobé et à une ou deux autres sociétés pour la plateforme multisports.

Le montant de ces travaux est important mais plusieurs subventions sont possibles et atténueront fortement le coût de l'investissement.

**Le Conseil municipal autorise le Maire à déposer des demandes de subvention et à signer tous les documents relatifs à ce dossier**

**Adopté à l'unanimité**

### 7. Devis parking rue de la fontaine et demande de subvention

Maitrise d'ouvrage : 1 720 €

**Trois devis**

Devis société **STRADA / TLM / ETCTP**

**Le coût du parking devrait être d'environ 28 000 € HT**

Plusieurs subventions possibles.

**Le Conseil municipal autorise le Maire à déposer les demandes de subvention et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

**Adopté à l'unanimité**

### 8. Devis aménagement secrétariat mairie et Agence Postale Communale. Demande de subvention

Projet architecte 2 370 € HT

Devis menuiserie 10 523 € H.T

Devis Electricité 2 383 € HT

Devis vitrage 292 €

Soit un total de **15 568 € H.T**

Une possibilité de subvention via le fond de péréquation départemental et la DETR

**Le Conseil municipal autorise le Maire à déposer des demandes de subvention et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

**Adopté à l'unanimité**

## **9. Devis matériel Brun motoculture**

Scie sabre pour la taille des arbres 552 € HT

Taille haie 375 € HT

**Adopté à l'unanimité**

## **10. Devis élégage et abattage arbres Sentier des Sauges**

Devis élégage d'un saule 576 € TTC

Devis refusé après échanges et refus à la majorité de l'élégage du saule.

Le saule sera abattu en même temps que les autres arbres malades du sentier.

**7 Pour 4 Abstention**

## **11. Passage piéton rue du Quart d'Avaux**

Pour des raisons de sécurité, notamment pour les enfants se rendant à l'école, création d'un passage pour piéton en haut de la rue de quart d'Avaux, entre la Grande Rue et la Route du Revermont.

**Adopté à l'unanimité**

## **12. DM budgétaire**

Transfert de 7 000 € du Chapitre 20 au Chapitre 21

**Adopté à l'unanimité**

## **13. Prix de vente terrain rue de la Fontaine**

Proposition de prix de vente pour le terrain qui ne sera pas occupé par le parking soit environ 390 m<sup>2</sup> à 18 € le m<sup>2</sup>

**Adopté à l'unanimité**

## **14. Délibération cotisation SDIS**

Chaque commune verse une contribution au service départemental d'incendie (SDIS).

Il a été demandé à la Communauté de Communes, par cet organisme, que cette dernière puisse verser la totalité des contributions des communes.

La Communauté de Communes acceptant la demande, elle intégrera le montant de la contribution au SDIS dans l'enveloppe du transfert de charges de la commune vers la Communauté de communes.

Cette opération a pour but de simplifier la gestion du SDIS.

**Adopté à l'unanimité**

## **Questions diverses**

### **15.1 Réunion des communes du RPI (écoles Passenans Saint Lothain)**

Organisée par la commune de Passenans, avec la présence du président et du secrétaire général de l'association de maires du Jura et de l'inspectrice de l'éducation nationale. Cette réunion a permis de mieux comprendre la convention cadre « pour le maintien d'une offre scolaire et éducative de qualité dans les territoires ruraux du Jura ». Un travail de projection sur l'évolution des 20 prochaines années (constructions, propositions accueil des enfants, accueil périscolaire ...) va se mettre en place dans les 5 communes.

## **15.2 Commission communautaire enfance**

François Xavier Viard a questionné la commission sur l'accompagnement des familles lors des périodes de confinement

## **15.3 Commission communautaire développement économique**

Versement à venir d'une première partie de subvention de 13 645 € pour la création du local à vocation commercial qui a été réalisé dans l'ancienne salle de classe.

## **15.4 Agent technique communal**

Le travail est très important pour le seul employé communal actuel. Il est envisagé de recruter un second employé à raison de 2 jours par semaine

Le Conseil Municipal autorise le Maire et les adjoints à rencontrer des candidats.

## **15.5 Cérémonie du 11 novembre**

La cérémonie aura lieu à 11h au Monument aux Morts. En raison des conditions sanitaires, il n'y aura pas de temps convivial à l'issue de la cérémonie.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 23h15.

**Le prochain conseil municipal se déroulera le mercredi 4 novembre 2020 à 19 h 30.**

---

Les comptes-rendus et informations sont disponibles sur le site de la mairie :  
<https://passenansmairie.jimdofree.com/>

Pour recevoir les comptes-rendus et les informations, envoyez un courrier électronique à l'adresse : [mairie.passenans@sfr.fr](mailto:mairie.passenans@sfr.fr)

---